

Dans le cas de blennorrhagie chronique, on peut parfois confondre l'écoulement urétral avec celui produit par l'orchite tuberculeuse et par la tuberculeuse prostatique, mais l'exploration des testicules et de la prostate permettra de reconnaître la véritable nature de cet écoulement.

Dans les formes aiguës de la blennorrhagie, avant d'avoir recours aux lavages, il faut toujours rechercher le gonocoque dans la sécrétion purulente provenant de l'urèthre antérieur : dans les formes chroniques, il faut de plus examiner l'urèthre postérieur.

Cet examen bactériologique sera répété plusieurs fois, avant d'en venir à une conclusion définitive ; ceci est un point essentiel.

RÉCHERCHE

En face de tout écoulement urétral, comme nous l'avons dit précédemment, il faut de toute nécessité recourir aux méthodes bactériologiques qui sont, dans la recherche du gonocoque, à la portée de tous les praticiens.

(a) *Examen bactériologi.*

On recueille au méat urinaire une goutte de pus qu'on étend en une couche très mince sur une lame. Aussitôt que la préparation est sèche, on y répand de l'éosine, solution colorante qu'on laisse deux minutes au plus ; on lave à grande eau et on colore de nouveau la pièce avec du bleu de méthylène (de Loeffler). Une minute après, on lave la préparation et on la laisse sécher. Ce résultat obtenu, on porte la lame sous le microscope, en ayant soin d'y mettre une ou deux gouttes d'huile de cèdre. Le gonocoque se reconnaît à sa coloration bleue, à son groupement par deux ou par quatre, à sa situation dans les éléments cellulaires, et à sa forme rénale.

S'il y a doute, on prépare une nouvelle pièce qu'on colore avec le bleu de Loeffler ou du violet de gentiane et on la soumet pendant près de trois minutes à l'action décolorante de la solution iodo-ioduré (méthode Gram) durant 2 à 4 minutes. Le gonocoque se décolore

facilement
on reco
que de
autres
céc.

Ch
stérilise

Da
par l'en
raissent
moins i

Da
de mét

l'on a p
apparu
bes en v

Si l

placou
de de L
lich, et,
décolore
cellules
téries et

En
en trois

1°

2°

3°

(1)